

ELECTIONS LEGISLATIVES du 11 MARS 1973

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS présente

André CATROU

employé à la S.N.C.F. - SAINTES

candidat d'Union de la Gauche et de tous les démocrates

Madame, Monsieur,

9.433 électrices et électeurs nous ont fait, le 4 Mars, l'honneur de nous porter en tête des candidats de gauche. Nous restons donc, pour le second tour, les seuls candidats susceptibles de battre le député sortant, candidat officiel du pouvoir Louis JOANNE, qui a perdu près de 4.000 voix depuis 1968.

Cette victoire est possible.

Il existe dans cette circonscription un potentiel de voix de gauche pour l'assurer.

Faisons les comptes du premier tour :

André CATROU, candidat du Parti Communiste	**9.433** voix
Eric HINTERMANN, candidat du Parti Socialiste et de la gauche radicale **qui se désiste en notre faveur** .	**7.573** voix
Malou CHARBONNIER, candidate du PSU, **qui se désiste en notre faveur**	**2.676** voix
Jean GENDRON, candidat radical-socialiste de "tradition" qui se retire .	**2.555** voix
Cela fait un total de	**22.237 voix de gauche**

alors que M. JOANNE n'en recueille que **20.389**.

D'autre part, il n'est pas douteux qu'un nombre important d'électeurs de M. BELOT, qui veulent sincèrement un changement profond et démocratique dans le système économique et social de notre pays reporteront leur voix sur le candidat unique de la gauche.

Ainsi le choix devient extrêmement clair :

- **ou bien se poursuivra une politique dont la principale conséquence sera l'aggravation des difficultés des salariés, des paysans, des commerçants et artisans, des retraités, des jeunes, des mères de famille des enseignants...**
- **ou bien, avec des élus de l'union de la gauche et de tous les démocrates qui appliqueront le programme commun de gouvernement, des changements profonds interviendront dans notre pays pour le plus grand bien de toutes les couches laborieuses.**

Pour le changement, pour une vraie politique sociale et nationale, pour la garantie des libertés démocratiques, le 11 Mars 1973

votez pour André CATROU

et son suppléant

Claude LANDREAU

Imp. L. Bonet, Montendre

Vu, les candidats.